



PROJET DE RESTAURATION FORESTIERE DE LA REGION DU GOH (PRF-GOH)



TERMES DE REFERENCES DE RECRUTEMENT DE DOUZE MONITEURS DE TRAVAUX DE RESTAURATION FORESTIERE

© Août 2026

Le couvert forestier ivoirien est passé de plus de 16 millions d'hectares en 1900, à 12 millions d'hectares en 1960 et à seulement 3,4 millions d'hectares en 2015, en raison de la conjugaison de plusieurs facteurs, l'agriculture extensive, l'exploitation forestière illégale, les feux de brousse, la pression démographique, etc. En 2020, l'Inventaire Forestier et Faunique National a estimé le couvert forestier à 2,97 millions d'hectares (selon la définition nationale du code forestier ivoirien) et la carte d'occupation des sols réalisée par le Bureau National d'Etudes Technique et de Développement (selon la définition de la forêt de la FAO), a estimé les terres forestières de la Côte d'Ivoire à 5,4 millions d'hectares.

Pour faire face à cette situation critique, le Gouvernement ivoirien a adopté en 2018 une politique de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (PPREF), visant à porter la couverture forestière nationale à au moins 20% d'ici 2030. Cette politique a été traduite en une Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (SPREF), qui ambitionne sur la période 2019-2030, la restauration d'environ 3 millions d'hectares de forêts.

Dans le cadre de la mobilisation des financements pour la mise en œuvre de la SPREF, le Gouvernement ivoirien a entrepris des négociations intergouvernementales avec la République Fédérale d'Allemagne. Ces négociations ont abouti à la mise en œuvre d'un projet de « Protection et restauration des forêts » à travers une Coopération Financière avec la Banque de Développement Allemande (KfW). Une étude de faisabilité commanditée dans le cadre de la formulation du projet a identifié la région de Goh comme zone prioritaire pour accueillir les interventions du pris. En effet, les forêts (naturelles et reboisements) qui occupaient 46% de la superficie totale de cette région de la Côte d'Ivoire, en 2000, ont été réduites au point de n'en plus couvrir que 9%, en 2016.

Le projet formulé, intitulé Projet de Restauration Forestière de la région du Goh (PRF-GOH) durera 5 ans (2025-2030) et couvrira les deux départements de la région du Goh (Gagnoa et Oumé). Il a pour objectif vise :

- La sécurisation foncière de 275 000 hectares,
- L'extension de 36 000 hectares du paysage forestier, dont 30 000 ha de superficie agroforestière et 6000 ha de superficie forestière,
- L'amélioration des revenus des populations rurales, à travers le développement d'activités génératrices de revenus et de mesures incitatives pour la gestion durable des ressources forestières.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces activités, il est nécessaire de disposer d'agents de terrain chargés d'assurer le suivi de proximité des activités forestières et agroforestières, la collecte des données, le contrôle de premier niveau des travaux et la remontée régulière des informations vers les équipes de supervision.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités techniques du projet sur le terrain, une équipe technique de proximité constituée d'agents technique du Ministère des Eaux et Forêts capable d'appuyer la réalisation, le suivi et le contrôle des activités forestières et agroforestières sera recruté.

II.MISSIONS ET TACHES

1. Mission

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet et sous la supervision directe des Superviseurs de travaux de restauration forestière les moniteurs de travaux de restauration forestière sont chargés d'assurer le suivi de proximité des activités forestières, agroforestières et de restauration des paysages dans sa zone d'affectation.

Ils/Elles assurent notamment le suivi des travaux réalisés par les prestataires, producteurs et partenaires, la collecte des données de terrain, la vérification des réalisations physiques et la remontée régulière des informations au Superviseurs de travaux de restauration forestière.

Les moniteurs de travaux de restauration forestière constituent ainsi un **relais technique de terrain** entre l'expert (e) en itinéraires sylvicoles et agroforestiers innovants et durables et les différents acteurs opérationnels intervenant dans la mise en œuvre des activités dans chaque sous-préfecture. Ils rendent compte aux Superviseurs de travaux de restauration forestière.

2. Tâches

Les douze moniteurs seront affectés chacun sur une des sous-préfectures bénéficiaires du projet et devront sur ce territoire de compétence :

- 1) Collecter les données nécessaires à l'élaboration des plans annuels et pluriannuels de restauration forestière et agroforestière du Projet.
- 2) Superviser la mise en place par les prestataires d'itinéraires techniques adaptés aux différents écosystèmes (forêts dégradées, zones agricoles, savanes) et recueillir en continu des informations sur les conditions locales de mise en œuvre des opérations de restauration.
- 3) Etablir et entretenir la concertation avec les communautés et les services techniques pour sélectionner les essences forestières et agroforestières prioritaires, en privilégiant les essences locales, résilientes au climat et à valeur économique.
- 4) Encadrer la mise en œuvre par les entités de coaching retenues des activités de reboisement et de régénération naturelle assistée, ainsi que de la création et la gestion des pépinières.
- 5) Promouvoir les pratiques de gestion durable des terres et des forêts (agroforesterie, jachères améliorées, conservation des sols et de l'eau) auprès des communautés locales.
- 6) Collecter des informations (observations, recueil de signalements) concernant d'éventuelles « zones à haute valeur de conservation »
- 7) Encadrer les équipes des prestataires de coaching dans la bonne application de leurs spécifications contractuelles en rapport avec le changement climatique et la résilience écologique dans les interventions sur le terrain, dans le respect des normes nationales en vigueur.

- 8) Participer au suivi des indicateurs écologiques, tels que le taux de survie des plants, les superficies restaurées et la biodiversité, etc.
- 9) Réaliser la mise en place de la méthode retenue pour la quantification du carbone forestier dans le cadre du Projet et notamment collecter les données nécessaires.
- 10) Aider à l'utilisation des outils SIG et des données spatiales pour le suivi des paysages restaurés, en intégrant les informations collectées dans les systèmes d'information géographique, participer à l'animation du dispositif de relevé des vérités terrain (à rapprocher des analyses des données géospatiales dans les systèmes d'information géographique), se former et former à l'utilisation des outils de saisie à distance, diffuser les résultats aux parties prenantes.
- 11) Favoriser la participation effective et continue des communautés, assurer leur représentativité dans les prises de décisions et veiller à la prise en compte de leurs besoins dans toutes les opérations forestières.
- 12) Animer des sessions de formation destinées aux communautés, coopératives et acteurs locaux sur les techniques de restauration et de gestion durable ; participer à la diffusion des informations pertinentes
- 13) Encadrer l'organisation et la professionnalisation des pépinières communautaires, notamment en apportant un accompagnement logistique et technique pour les activités de production.
- 14) Contribuer à la prévention et à la gestion des conflits liés à l'usage des terres, en participant aux discussions et en coordonnant avec les experts en mobilisation pour faciliter le dialogue entre les différentes parties prenantes ;
- 15) participer, en concertation avec l'AFOR, aux discussions entre parties prenantes, avec l'appui des experts en mobilisation sociale pour anticiper et résoudre les éventuels conflits.
- 16) Participer à la rédaction de rapports techniques périodiques en organisant la collecte des données nécessaires à leur élaboration.
- 17) Participer au dispositif de contrôle régulier sur le terrain, à la remontée des non-conformités constatées et, le cas échéant, à la mise en place des actions correctives et à leur suivi.

III. PROFIL ET QUALIFICATIONS REQUISES

- Être fonctionnaire, agent technique des Eaux et Forêts.
- Avoir un diplôme de niveau minimum de Technicien dans les domaines de la foresterie, de la restauration des paysages forestiers, des sciences de l'environnement, agronomie ou dans les domaines connexes.
- Justifier d'expérience professionnelle d'au moins 1 année dans le domaine forestier.
- Compréhension des principes de gestion durable des forêts et d'agroforesterie, avec la capacité d'appliquer ces concepts lors des interventions sur le terrain.
- Aptitude à collecter et organiser des données pour le reporting technique, ainsi qu'à participer à l'analyse des informations pour contribuer à la planification des activités.
- Excellentes capacités de travail en équipe et en milieu interculturel.

- Aptitude au travail de terrain en zones rurales.
- Sens de l'éthique, de la rigueur et de la responsabilité.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Langues

- Français courant requis.
- Anglais professionnel souhaité.

La connaissance de la région du Gôh et maîtrise d'une langue locale seraient des atouts.

IV. CRITERES D'EVALUATION DE LA PERFORMANCE EN POSTE

NB : ce tableau ne constitue pas la grille de sélection des candidatures. Il définit les indicateurs sur lesquels la performance du/de la titulaire sera évaluée une fois en poste.

Tâche	Critères d'Évaluation
Collecte et transmission des données nécessaires à la planification des activités de restauration	≥ 95 % des données collectées complètes, fiables et transmises dans les délais
Suivi de la mise en œuvre des itinéraires techniques, du reboisement	≥ 95 % des activités suivies conformément aux prescriptions techniques
Encadrement et suivi des pépinières communautaires et des opérations de production de plants	≥ 95 % des activités de production contrôlées conformes aux exigences techniques
Collecte et renseignement des données relatives aux indicateurs écologiques et au carbone forestier	≥ 95 % des données collectées conformément aux protocoles établis
Utilisation des outils de géolocalisation, saisie à distance et intégration des données dans les systèmes SIG	≥ 90 % des sites/parcelles suivis correctement géolocalisés et renseignés
Contrôle de la conformité des interventions des prestataires et remontée des non-conformités	≥ 95 % des travaux contrôlés conformes ; 100 % des anomalies majeures signalées
Sensibilisation, formation et accompagnement des communautés, coopératives et acteurs locaux aux pratiques de restauration durable	≥ 90 % des activités de sensibilisation/formation prévues réalisées
Signalement des conflits liés à l'usage des terres	100 % des situations conflictuelles ou à risque signalées et documentées
Identification des zones à haute valeur de conservation et promotion des pratiques de gestion durable des terres et des forêts	100 % des observations et signalements pertinents remontés à la hiérarchie
Contribution à la production des rapports techniques et au suivi des actions correctives	100 % des données et rapports de terrain transmis dans les délais ; ≥ 90 % des actions correctives suivies

V. DUREE ET CONDITIONS DU CONTRAT

TYPE DE CONTRAT	Contrat à durée déterminée à terme imprécis
DURÉE / ÉCHÉANCE (CDD)	12 mois avec possibilité d'extension à 60 mois
DURÉE LÉGALE DU TRAVAIL	40 heures/semaine
LIEU DE TRAVAIL PRINCIPAL	Gagnoa, avec déplacements fréquents sur le terrain dans la région du Goh.
MOYEN DE DÉPLACEMENT	Moto personnelle mise à disposition par le/la titulaire
REMUNERATION	Selon l'expérience

VI. DOSSIERS DE CANDIDATURE

- Curriculum vitae détaillé (trois références professionnelles) ;
- Lettre de motivation datée et signée ;
- Copies simples des diplômes et attestations (les copies légalisées pourront être exigées à l'embauche).

VII. MODALITE DE SOUMISSION

Les dossiers de candidature sont à déposer au siège du Projet de Restauration Forestière de la région du Gôh (PRF-Gôh), sis aux 2 Plateaux – Les Perles, rue des Filaos, Villa 332, au plus tard le 15 septembre 2026.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le PRF-Gôh au 27 22 20 44 06.